



L'Empreinte de l'Ours S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30 Fax : 03 87 06 62 31

mail : mairie.baerenthal@wanadoo.fr site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : Serge Weil, Anne Kessler et Pierre Burack

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 8 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

☎ 03 87 06 26 48
biblio.baerenthal@orange.fr
Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communeale

☎ 03 87 96 50 41
Lundi, mercredi et jeudi
de 14 h à 16 h 30
Mardi et vendredi de 17 h à 19 h
Samedi des semaines impaires
de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale
Médigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :
Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :
Clarisse CROPSAL
☎ 03 87 06 53 34

Infirmière :
Cécile FERSTLER
☎ 03 87 96 17 23

AMAPA :
L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :
☎ 03 87 95 71 72

CLIC :
Antenne de Bitche :
☎ 03 87 78 06 99

Janvier 2018

Les Vœux du Maire

Chers Baerenthaloises et Baerenthalois,

L'année 2017 prend fin dans une grisaille météorologique qui ne fait rien pour agrémenter les jours de congés ou de repos que chacun s'accorde en cette période de fêtes qui engage aux retrouvailles en famille autour d'une bonne table et dans la bonne humeur.

Mais j'ai avant tout une pensée pour toutes les familles, nombreuses cette année, que 2017 a laissées dans la douleur du deuil suite à la perte d'un être cher. Nos pensées les accompagnent tout particulièrement en ces moments où les souvenirs des bons jours refont surface.

Jean d'Ormesson, dans son livre, « Un jour je m'en irai sans avoir tout dit », écrivait : Le plus cruel, quand on vieillit, c'est ce vide, peu à peu, qui se fait autour de soi. Admirés et aimés, les maîtres s'en vont les premiers. Et puis les amis, ceux qui ont été à l'école avec vous, ou qui ont fait la fête ou du ski ou l'amour avec vous. Et enfin les plus jeunes que vous, ceux qui auraient dû venir à vos obsèques alors que c'est vous qui assistez aux leurs.

Mais nous le savons, et heureusement, la vie reprend toujours le dessus. Le monde change, l'évolution de nos petites communes rurales est permanente et nous veillons particulièrement à nous inscrire dans ces changements.

Ainsi tout au long de l'année 2018 qui est à notre porte, les projets communaux et intercommunaux, portés par ou avec vos élus, tenteront d'apporter aux administrés que vous êtes les éléments de confort nécessaires à la vie quotidienne. Restez à l'écoute des informations municipales que nous publions tous les mois par l'intermédiaire de notre bulletin municipal dans le but de communiquer le plus complètement possible avec les habitants. La page facebook « Fan de Baerenthal », de plus en plus suivie par les internautes, remplit ce même rôle d'information et de communication.

Vous pourrez suivre ainsi à la fois les évolutions prévues du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), des travaux de remise à niveau des installations du stade Neufeld, de l'aménagement piétonnier de l'entrée de la route de Mouterhouse, des travaux de sécurisation du réseau de distribution d'eau potable, des projets et évolutions des activités de la jeunesse et des écoles et bien entendu des manifestations que les bénévoles de nos associations organisent tout au long de l'année pour proposer les animations tellement importantes pour la vie sociale de nos communes rurales.

(suite page 2)

decoklane



A toutes celles et ceux qui œuvrent quotidiennement dans ces actions, je tiens à exprimer à la fois notre gratitude et nos remerciements pour leur implication tout au long de l'année.

Et à toutes et à tous, je souhaite le meilleur pour cette année 2018, qu'elle apporte à chacun et à chacune d'entre vous des moments de joie et de petits et grands plaisirs, que la santé, la bonne humeur et la joie de vivre soient vos compagnes de route et que nous nous retrouvions tout au long de l'année dans des rencontres amicales et insolites.

Bien à vous.

Serge WEIL
Maire de Baerenthal.



Décisions du Conseil Municipal – Séance du 12 décembre 2017

Réuni en séance ordinaire le 12/12/2017, sous la Présidence du Maire Serge WEIL, le Conseil Municipal de BAERENTHAL a délibéré sur les points essentiels suivants :

AFFAIRES FINANCIERES DIVERSES

1) Décision budgétaire modificative n° 04/2017

Cette DBM, qui affecte exclusivement le Service Général, a été adoptée à l'unanimité.

Elle a pour effet de diminuer de 5.587 € la masse budgétaire des crédits d'investissement et d'augmenter de 5.975 € les crédits affectés au fonctionnement.

2) Attribution de subventions au titre de sorties scolaires

Selon une règle établie, la Commune apporte une contribution financière aux séjours pédagogiques, culturels ou sportifs organisés par les établissements scolaires.

Cette contribution se chiffre à 55 € par année scolaire pour tout élève domicilié dans la commune et participant à un tel séjour.

Dans ce cadre le Conseil Municipal a ainsi alloué, au titre de l'année scolaire 2017-2018, une subvention de 110 € au Collège Jean-Jacques KIEFFER de BITCHE et de 165 € au Lycée Teyssier de BITCHE.

3) Cession d'un terrain communal au lieu-dit « Betteli » : frais de division parcellaire

La parcelle du domaine privé communal, cadastrée section 5 n° 724/216, située au lieu-dit « Betteli », va prochainement être cédée, après division, à deux riverains de la rue du Betteli.

Les frais de division de la parcelle en question se sont chiffrés à 864 € TTC.

Le Conseil Municipal a décidé de répartir ce coût sur les deux acquéreurs, au prorata de la surface qui sera acquise par chacun.

4) Création de tarifs temporaires dans le cadre de l'organisation d'un réveillon de la St Sylvestre 2017 par « Planète Jeunes »

« Planète Jeunes » organisera le soir du 31/12/2017 un réveillon de la St Sylvestre, afin de dégager des financements pour son « séjour jeunes » 2018.

Pour permettre l'organisation de cette manifestation, le Conseil Municipal a créé les tarifs temporaires suivants :

- Entrée adulte (à partir de 14 ans) : 60 €
- Entrée enfant (de 6 à 13 ans) : 35 €.

AFFAIRES DE PERSONNEL

1) Création d'un poste d'Adjoint Technique contractuel

Afin de faire face aux accroissements temporaires d'activité, le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'Adjoint Technique contractuel sur une période d'une année (01/01 au 31/12/2018).

2) Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire du personnel permanent à compter du 01/01/2018

Le décret du 20/05/2014 a institué un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

L'ensemble des collectivités territoriales a l'obligation d'adhérer à ce nouvel outil indemnitaire au 01/01/2018.

Le Conseil Municipal a décidé la mise en œuvre du RIFSEEP dans la Commune, en substitution du régime indemnitaire actuel, avec effet de la date du 01/01/2018.

Pas de modification de la collecte multiflux du jeudi 4 janvier 2018

Déneigement des trottoirs

Un arrêté du Maire du 1er décembre 2017 prescrit le déneigement des trottoirs par les habitants.

Extrait :

Article 1 : les riverains de la voie publique devront participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Article 2 : la neige devra être mise en tas sur les propriétés privées et, en aucun cas, sur le trottoir ou la voie publique.

Article 3 : les riverains de la voie publique devront participer à la lutte contre le verglas en salant, chacun au droit de sa façade ou de son terrain, sur une largeur égale à celle du trottoir.

Article 4 : les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Bûcher de sapins de Noël

L'association « Les Oursons » vous convie à sa traditionnelle fête du bûcher de sapins, le **samedi 6 janvier 2017 dès 17h** à la salle « Les Forges » de Mouterhouse.

Les parents des enfants des écoles de Baerenthal / Mouterhouse passeront ramasser vos sapins la veille à partir de 17 h. Merci de leur réserver un bon accueil.

Le but de cette opération est de financer l'achat de matériel pour les écoles. Alors venez nombreux soutenir cette initiative et partager un moment convivial.

Indisponibilité de l'abri livres de la placette du Kirchthal

Après quelques mois d'utilisation, il apparaît que l'abri livres installé placette du Kirchthal n'est pas suffisamment protecteur pour les livres qu'il contient.

Aussi, afin que les ouvrages ne se retrouvent pas endommagés par les intempéries, la Commune a décidé de retirer tous les livres de cet abri jusqu'en avril 2018, le temps de trouver une nouvelle solution pour la mise au sec des livres.

Chasse : calendrier de battues

Lot André : côté droit des RD 36 et 87 en partant de Mouterhouse jusqu'à la rue du Vallon.

Dates : 13, 14 et 28 janvier 2018.

Lot ONF : côté droit des RD 36 et 87 en partant de Mouterhouse, à partir de la rue du Vallon, en allant vers Zinswiller.

Dates: 10 et 20 janvier 2018.

Lot Decker : tout le côté gauche des RD 36 et 87 en allant de Mouterhouse vers Zinswiller.

Dates : 27 et 28 janvier 2018.

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Habiter dans un Parc naturel régional c'est bien, mais ça nous sert à quoi ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été créé en 1975, il couvre 111 communes réparties entre le Bas-Rhin et la Moselle. Il compte 84 000 habitants sur 128 000 hectares.

Ses missions sont définies dans une charte rédigée par les acteurs du territoire. Ses objectifs : préserver et valoriser la biodiversité comme les savoir-faire et les cultures locaux, contribuer à un développement économique et social durable fondé sur les ressources naturelles, inscrire le territoire dans une logique de respect de la biodiversité. Pour mener à bien ses missions, il dispose d'une trentaine de chargés de mission spécialisés dans des domaines aussi divers que l'écologie, l'architecture, l'urbanisme, l'agriculture, la culture, le tourisme.

Le Parc agit en majorité à l'échelle du territoire. Il porte des projets, souvent en partenariat avec les communautés de communes et conseille les élus au quotidien dans leurs projets d'aménagement d'espaces publics, de rénovation ou de construction de bâtiments municipaux ; des projets de mise en valeur de paysage, de gestion des cours d'eau, des forêts communales, des sites patrimoniaux, pour la prise en compte de la faune sauvage. Il coopère également avec son voisin allemand du Naturpark Pfälzerwald.

Mais vous, habitant des Vosges du Nord, que peut vous apporter le Parc ?

Au-delà de ses missions générales, le Parc s'adresse directement aux citoyens. Quelques exemples d'actions et de projets auxquels vous pouvez participer :

Chaque propriétaire d'une maison traditionnelle a le droit à un conseil architectural gratuit. La rénovation énergétique est devenue un grand enjeu national. Le Parc aide les habitants du Parc à optimiser les performances thermiques de leurs habitations anciennes en préservant leur valeur patrimoniale. Les architectes du Parc maîtrisent les techniques et matériaux adaptés à la rénovation des maisons anciennes.

Le concours « jardiner pour la biodiversité » propose de valoriser les jardiniers amateurs. Vous ne voulez plus utiliser de pesticides dans votre jardin et votre potager et introduire des espèces invasives ? Le Parc vous accompagne pour faire de votre carré de verdure, un paradis de la biodiversité.

Le Parc, c'est presque une découverte chaque jour. Vous voulez contribuer à faire des Vosges du Nord un territoire exemplaire en matière d'environnement, venez participer aux nombreuses manifestations qu'il organise tout au long de l'année : sorties nature, cinés débats, conférences, animations pour les enfants, chantiers participatifs, concours...

Vous êtes un agriculteur, un forestier, un artisan en bâtiment, un pépiniériste, un industriel ? Vous pouvez rencontrer des agents spécialisés dans votre domaine d'activité pour vous accompagner dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

A l'heure où le bien-être de l'espèce humaine est directement menacé par ses propres excès, le changement passera par l'engagement de chacun. Si vous avez un projet, le Parc et ses agents peuvent vous aider.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, une autre vie s'invente ici.

Nos joies

Félicitations à :

M. **Berthold Mayer** qui fêtera ses 84 ans le 5 janvier
Mme **Elfriede Bonne** née Weiss qui fêtera ses 85 ans le 5 janvier
Mme **Dorette Schmidt** née Jund qui fêtera ses 80 ans le 6 janvier
Mme **Georgette Helf** née Burger qui fêtera ses 83 ans le 11 janvier
Mme **Margot Graf** née Freismuth qui fêtera ses 85 ans le 16 janvier
Mme **Lilly Klein** née Donnenwirth qui fêtera ses 90 ans le 19 janvier
Mme **Odette Bertrand** née Bergantz qui fêtera ses 90 ans le 22 janvier
Mme **Elise Frankhauser** née Munsch qui fêtera ses 82 ans le 29 janvier



Au cours de l'année 2017, la Commune a enregistré : 3 naissances, 3 mariages et 15 décès.

Au 1er janvier 2018 la population municipale de Baerenthal reste à 779 habitants.

Bloc notes

Samedi 6 janvier : Bûcher de sapins de Noël organisé par l'Association Scolaire « Les Oursons », à la salle « Les Forges » à Mouterhouse, à partir de 17 h.

Jeudi 11 janvier : Rencontre des aînés organisée par la Paroisse Protestante, à partir de 15 h, au foyer René Schmitt.

Samedi 13 janvier : Bûcher de sapins de Noël organisé par les Sapeurs-Pompiers de Philippsbourg/Baerenthal à Philippsbourg.

Vendredi 26 janvier : Réunion du Conseil Municipal, à 20 h, en salle Goldenberg.

Vendredi 2, samedi 3, dimanche 4, vendredi 9 et samedi 10 février : Représentations théâtrales proposées par le Club Théâtre, à la salle Ramstein-Plage.



Durant les mois de janvier et février 2018, l'aire de dépôt des déchets verts reste accessible uniquement sur rendez-vous pris préalablement en Mairie.

Déménagement des services TUBEO et Ordures Ménagères

Depuis le 20 décembre dernier, le service TUBEO est transféré au 2 rue du Général Stuhl à Bitche (ex-Trolitan) et le service Ordures Ménagères au 4 rue du Général Stuhl à Bitche.

Le dépannage en sacs multiflux se fait désormais au siège de la Communauté de Communes (4 rue du Général Stuhl), les mardis de 14 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 12 h.

Ce bulletin municipal vous est offert par :



Ouverture prochainement de votre
boulangerie - pâtisserie - épicerie

l'Atelier Fariné

11 rue principale

57230 BAERENTHAL

Vous pourrez suivre toutes les informations sur Facebook en tapant :

l'Atelier Fariné